

# Le Travailleur breton

Publication du Secrétariat du Travail Breton  
 Rédaction, Administration : 43, rue Saint-Placide, Paris 6<sup>e</sup>  
 Le N° 30 fr. — Les 6 N° 150 fr., à adresser au  
 Secrétariat du Travail Breton, 3, rue du Départ  
 C. C. P. 9902-06 PARIS

## QUI NOUS SOMMES

Qui nous sommes ?

Rien d'autre que des Bretons, émigrés pour la plupart, à qui la lutte pour la vie a fait prendre conscience de leur solidarité.

Il y a une solidarité de classe qui s'affirme dans les syndicats. Il y a aussi une solidarité d'origine, non moins réelle mais qui reste inexprimée. Ouvriers, employés, techniciens et autres travailleurs bretons, nous nous heurtons tous à des difficultés communes. En Bretagne nous ne pouvons plus vivre parce que l'économie du pays est malsaine et déséquilibrée. Dans les villes où nous émignons, nous végétons souvent faute de formation ou d'appuis. Dans un milieu si différent du nôtre, nous sentons confusément ce qui nous unit et nous distingue des autres ; nous voudrions nous épauler mutuellement pour que chacun progresse et qu'aboutissent les aspirations d'ensemble. Mais nous sentons le besoin d'un groupement, d'un organe, pour rassembler les travailleurs bretons et exprimer leurs revendications sur le terrain économique et professionnel.

Il y a des Bretons de naissance parmi les cadres syndicaux, les patrons, les hauts fonctionnaires, les journalistes. Que font-ils pour leur pays et pour leurs compatriotes, sinon, à de rares exceptions près que nous saluons, s'attendrir devant un verre de muscadet et vilipender ceux qui pensent qu'il y a plus et mieux à faire ? Chez nous, monter dans l'échelle sociale, c'est se couper des masses. C'est fausser son instrument pour le mettre à l'unisson de l'orchestre parisien. A chaque génération la Bretagne est écrémée de ses cadres paysans, ouvriers et bourgeois, de tous ceux sur qui elle aurait pu compter pour s'attaquer aux graves problèmes de son adaptation au monde moderne.

Nous sommes ceux qui ont pris conscience d'un grand vide.

Nous protestons contre l'incroyable carence d'une opinion bretonne anesthésiée sous un faux prétexte de conformisme national, qui masque en fait une volonté de totale assimilation de la France entière par Paris, afin qu'elle soit plus facile à administrer par les bénéficiaires du régime.

Anesthésie dont nous ne sommes pas les seuls à souffrir, mort lente pour la moitié du territoire français, régime inhumain dont les ravages s'évalent sous nos yeux et ceux de l'étranger.

Les commentateurs parisiens s'interrogent sans vouloir comprendre. On parle de démission française, de disparition du sens civique, on se rejette des responsabilités imprécises. Nous qui avons les pieds dans notre péninsule, où nous voyons le mal à sa racine, nous savons que ce sont là les effets du vide et de l'inorganisation entretenus en Berry, en Bourgogne, en Bretagne...

Nous ne savons pas si, en Berry, il est encore temps de réagir : à chacun ses propres affaires. Nous, groupés dans le jeune **Secrétariat du Travail Breton** qui vous attend pour tenter le rassemblement de toutes nos forces sur le terrain professionnel, nous vous offrons ce numéro du « **Travailleur Breton** ».

Faites-lui bon accueil.

S. T. B.

**Demandez-nous « L'AVENIR INDUSTRIEL DE LA BRETAGNE » : 60 fr.**

## POUR SAUVER LA BRETAGNE

Qui ou non, est-il souhaitable que la Bretagne conserve une population dense, demeure un pays vivant, continue à rendre à la collectivité française les services qu'elle lui a rendus dans le passé ?

Et ces services ne sont pas minces : **notre compte est créancier**, ne l'oublions pas.

**Si oui, il faut la doter d'industries.**

Et l'on n'attirera les industries en Bretagne, loin de la houille, de l'électricité et des grands marchés de main-d'œuvre experte, qu'en leur fournissant des avantages concrets et monnayables.

Il faut que les industriels aient avantage à employer sur place la main-d'œuvre bretonne.

## Nouvelle formule

Aux « Cahiers » ronéotés que nous avons publiés depuis l'an dernier, nous substituons aujourd'hui cette formule d'un journal imprimé, bien modeste encore mais qui plaira davantage à nos lecteurs. De leur appui dépend le succès de notre effort.

Nous continuerons le dialogue avec vous chaque fois que nous en aurons le loisir et les moyens financiers. Au programme : toutes les questions intéressant l'économie bretonne et le mieux être des travailleurs bretons. Nous vous offrons aujourd'hui un échantillon, déjà riche comme vous en jugerez et pourtant bien incomplet encore. Répondez-nous, critiques et suggestions seront les bienvenues : ce journal est le vôtre.

Nous ne sommes qu'une petite équipe, plus riche de bonne volonté que de moyens et de loisirs. Et le domaine qui s'offre à notre action est immense. Pas de succès possible sans le concours de nombreux militants. Et pourtant l'avenir de centaines de milliers de Bretons, tant en Bretagne que dans l'émigration, dépend d'efforts comme celui que nous osons entreprendre, comptant sur votre dévouement...

Aidez-nous !

T. B.

Il faut donc que cette main-d'œuvre leur revienne moins cher qu'ailleurs.

Augmenter l'écart entre zones de salaires ? Bien sûr que non : ce serait précipiter encore l'exode.

Mais aux salaires s'ajoutent 40 % de charges qui vont à l'Etat ou aux organismes d'Etat. C'est cette masse que l'Etat doit réduire pour les entreprises qui s'installent en Bretagne.

**Il faut créer des zones de charges sociales, et que les industriels bretons soient mis au tarif le plus bas.**

Parce que la Bretagne, plus que toute autre région de France a un excédent de population rurale.

Parce que son agriculture manque de stabilité par suite d'une consommation régionale insuffisante, et que cet excédent doit donc être fixé sur place.

Parce qu'il n'y a qu'en Bretagne que des industries nouvelles peuvent recruter du personnel local sans nuire à l'exploitation du sol.

Des dégrèvements symboliques sur l'énergie ou les patentes ne suffiraient pas à faire surgir des usines dans notre pays. C'est notre main-d'œuvre qu'il faut fixer, c'est donc pour chaque ouvrier qu'elles emploient que les entreprises de Bretagne doivent toucher une ristourne.

Injustice, dira-t-on? Non, mais légitime compensation.

Est-ce que les célibataires ne contribuent pas, parce que le pays a besoin d'enfants, aux charges des pères de familles?

Est-ce que l'Etat ne ristourne pas 70 milliards de charges sociales et autres aux exportateurs, pour le maigre bénéfice d'augmenter de 140 milliards les exportations?

Est-ce qu'une entreprise du Centre ne vient pas de toucher 300 millions pour éviter le chômage de quelques centaines d'ouvriers?

Est-ce que les ruraux du Languedoc ne vont pas recevoir des milliards en espèces ou en nature pour « reconverter » leurs ceps ou fertiliser leurs brousses?

Est-ce que l'Etat ne tolère pas avec indulgence que la fraude fiscale atteigne, à en croire la C. E. E., 20 à 25 % dans les entreprises qui ont plus de 200 millions de chiffre d'affaires et 80 % dans celles qui en ont moins de 7?

Nous, ce que nous demandons est juste, est légitime, est nécessaire non pas seulement pour développer, mais pour simplement maintenir notre économie. Si l'Etat se soucie d'une région qui a tant servi la collectivité, qu'il prenne les moyens de la sauver.

Nous faisons appel aux parlementaires et à tous les corps constitués de Bretagne pour savoir l'exiger. Pour eux comme pour l'Etat, la partie qui se joue est un test dont nous saurons tirer les conséquences.

---

# ALERTE AUX PETITS POIS

---

Les petits pois étaient une richesse bretonne.

La seule Cornouaille assurait encore l'an dernier la moitié de la production française : culture, récolte, mise en boîtes utilisaient une main-d'œuvre abondante et contribuaient pour une large part à la prospérité de la région.

Cette richesse est compromise et les usines ferment à Quimper. Pourquoi ?

Tout simplement parce que le Nord et l'Ille de France mettaient trop de betteraves sur le marché...

La betterave à sucre était jadis une culture très riche, protégée d'ailleurs par les règlements : les départements bretons n'avaient pas le droit de s'y livrer. « Les pommes de terre pour les cochons... » nous chantaient-on.

Un sucrier s'était payé le journal le plus lu de la III<sup>e</sup> République.

Les temps ont changé. La pléthore est venue, et l'alcool de betterave coûte si cher au pays que le gouvernement a été forcé de s'en émouvoir. Mais la puissance des betteraviers n'a pas baissé et ils discutent avec l'Etat d'égal à égal.

— Il y a trop de betteraves ? A nous les petits pois ! Le légume aura moins bon goût dans nos sols calcaires, mais le Français moyen n'a pas le gosier si fin... Nos grandes exploitations mécanisées n'auront pas de peine à conquérir le marché détenu par les petites fermes bretonnes.

— Mais bien sûr, chers amis, renchérissement les experts. Et puis, dans vos terrains plus secs, la végétation moins exubérante permet de resserrer davantage les plants et d'obtenir des rendements accrus : 4 tonnes à l'hectare au lieu de 2,5. Productivité, intérêt national, meilleur emploi du sol français...

Intérêt national — sur notre dos, une fois de plus. Etat, tu protèges la betterave du Nord, le tabac du Sud-Ouest, la vigne du Midi ? A quand le tour de nos cultures bretonnes ?

— Populations du Morbihan et du Finistère, vous n'êtes pas abandonnées. Une Administration prévoyante étend jusqu'à vous sa sollicitude. Il y a des terres en Ile-de-France, mais pas assez de manœuvres agricoles pour les exploiter. Nous donnerons de l'argent aux ex-betteraviers pour construire des dortoirs pour vos fils et vos filles, qui y viendront chaque été — vrais congés payés — cueillir des petits pois...

## Un Ministre Breton

---

La Bretagne possède un représentant dans l'actuel gouvernement, en la personne du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Morice.

André Morice est né à Nantes en 1900. Entrepreneur de travaux publics, directeur politique du « Populaire de l'Ouest », il est entré dans la politique après la guerre. Il a successivement exercé les fonctions de secrétaire d'état à l'enseignement technique, de ministre de la marine marchande, de ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme. Il préside en outre l'union internationale pour la promotion du travail.

C'est donc un homme au courant des grands problèmes économiques et sociaux. Il connaît en outre leurs aspects bretons, car, chose méritoire chez un Nantais, il a tenu à adhérer au C. E. L. I. B. dont il est l'un des vice-présidents.

M. André Morice est donc particulièrement qualifié par son origine et sa formation pour apprécier les intérêts des travailleurs bretons si souvent négligés. Porté à un poste clef, nous voulons espérer qu'il saura les défendre, et nous suivrons son action avec le plus vif intérêt.

---

## Variole Bretonne Variole C. D. A.

---

La récente épidémie de variole a pris des formes régionales assez diverses. La variole du type breton fut caractérisée par de gros titres dans les journaux et des mesures préventives voyantes : avis à la population d'éviter de stationner dans le Morbihan, voyageurs saisis à la descente du train pour être menés bon gré mal gré à la piqûre.

Le microbe de la Côte d'Azur s'est manifesté de façon beaucoup plus discrète, évitant avant tout d'affoler le touriste et de l'inciter à plier bagage ou à choisir des lieux de séjour moins dangereux. Les accidents, s'il y en eut, ne firent pas parler d'eux : il a fallu une maladroite intervention, heureusement tardive, de la marine américaine, pour révéler que l'épidémie sévissait à Cannes.

Honorons les Morbihannais qui ont donné de beaux exemples de dévouement en ces tragiques circonstances. Mais, pour ce qui est de la protection de nos intérêts régionaux, avouons que nous ne sommes pas encore à la hauteur des Méditerranéens.

---

## Travailleurs Bretons

formez dans vos entreprises  
des groupes S.T. B. d'amitié  
et d'entraide.

---

# Tous des Bretons



Dans un article paru sous ce titre dans l'Humanité, le journaliste J. Chabrol, pour personnifier l'homme qui subit à contre cœur les contraintes de la vie mécanisée, a choisi le N° 14056, manœuvre à la préparation-émailage chez Simca-Ford, qui s'appelle comme par hasard, Jean Le Gall.

L'ouvrier breton est-il une tête dure avec la révolte dans le sang ? D'autres vantent au contraire sa docilité. Qui faut-il croire ?

Tout d'abord, et c'est évident, nous ne sommes pas tous coulés dans le même moule. Mais cherchons à creuser un peu plus la question.

On a déjà rappelé le jugement de Tanguy Malmanche : « Savoir servir est une vertu bretonne : servir est la fin vitale du Breton ». S'attacher à un « service » librement accordé, se tenir à sa place en restant soi-même, rechercher moins le profit que l'utilité sociale, cela est en effet bien de chez nous. Le grand Laennec écrivait dans sa jeunesse : « La gloire m'est indifférente, mais je veux être utile ». Que de jeunes Bretons ont pensé de même !

Le Breton, parce qu'il est naturellement indépendant, apprécie l'utilité d'une discipline imposée de l'extérieur ; mais il ne faut pas que cette discipline tourne à l'esclavage, et surtout ce sensible n'est à l'aise que dans un climat de confiance et d'estime. Or, plus d'une société anonyme pourrait partager avec l'Etat la qualification de « monstre froid ». On a dit du Malouin Lamennais, qui fut l'un des pionniers du mouvement ouvrier européen : « C'est un homme qu'il faut conduire la main dans le cœur ». Mais ce viscère apparaît peu dans les relations professionnelles : Les questionnaires d'embauche ont souvent une allure d'inquisition policière et il y a des consignes d'ateliers qui ressemblent à des règlements de prison. Nous ressentons intensément cela et bien d'autres choses encore.

Voilà pourquoi, à côté des Bretons soumis il en est d'autres qui prennent conscience d'un autre service à assurer, non plus celui d'un maître, mais celui d'une cause, laéalistes toujours et parfois violents, ils n'y vont alors pas par quatre chemins pour se lancer dans la bagarre. Nous ne les renions pas. Mais quand les uns et les autres comprendront-ils qu'il est une cause qui requiert leur dévouement avant toute autre, parce qu'elle est confiée à leurs seules mains ? Cette cause, c'est la leur, celle de leurs frères, c'est le relèvement social et professionnel des travailleurs bretons.

**Secrétariat du Travail Breton**, 3, rue du Département, Paris, XIV<sup>e</sup>. Cotisation, y compris abonnement au « Travailleur Breton » : annuelle 500 fr., mensuelle 50 fr. Adresser la correspondance, 43, rue Saint-Placide, Paris 6<sup>e</sup>.

## Réponses inattendues

Une personnalité niçoise s'est vantée d'avoir soutiré aux fonds publics, pour construire un hippodrome, 160 millions primitivement destinés à l'aménagement touristique de la Bretagne intérieure. Là-dessus, légitime émoi chez nos parlementaires, et questions au ministre.

Réponse du ministre : On ne vous a fait aucun tort : la Bretagne n'avait rien demandé.

Un député breton s'émeut des menaces qui pèsent sur nos chemins de fer et signale à la S.N.C.F., l'insuffisance du réseau ferré breton.

Réponse de la S.N.C.F. : De quoi vous plaignez-vous ? Vous avez, vous avez... la ligne électrifiée Paris-Le Mans !

## 600 licenciements à Basse-Indre ?

La décentralisation industrielle tant annoncée est-elle un attrape-nigauds ? La Bretagne, en tous cas, n'en ressent guère encore les effets. Une fois de plus, la menace des licenciements pèse sur les travailleurs de notre métallurgie. Menace aux Forges d'Hennebont, menace aux Chantiers de la Loire. Et à Basse-Indre, chez Carnaud, ce sont 600 ouvriers qui vont être mis sur le pavé...

« Le progrès technique, a déclaré le président de la société, a entraîné la condamnation de vieux laminoirs à main. Les nouveaux engins ne sont desservis que par un personnel très restreint. La compression des effectifs est donc inévitable et prochaine ».

Une importante réunion intersyndicale s'est tenue à Basse-Indre et a groupé plus de mille ouvriers. Les organisations syndicales se sont opposées aux licenciements. Elles ont insisté sur leurs répercussions sociales et économiques et dénoncé la responsabilité des pouvoirs publics.

Déjà en décembre 53, le député de Léotard avait signalé au Ministre, les difficultés croissantes des Industries Métallurgiques de l'Ouest, du Centre et du Midi, qui semblent être de plus en plus tenues à l'écart des marchés de l'Etat.

Le gouvernement se retranche derrière la C.E.C.A. Nos camarades ouvriers ont préconisé une action immédiate auprès de la Communauté Charbon-Acier, en vue d'une demande d'aide. Seront-ils entendus ? Et comment seront-ils appuyés par la Société J.-J. Carnaud, qui est affiliée à un puissant groupe métallurgique lorrain ?

Travailleurs bretons, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes ; unissons-nous et soyons vigilants !

FRI-LEMM.

**N.D.L.R.** — Les Ateliers et Forges de la Loire (à Saint-Etienne), qui traversaient des

difficultés analogues, ont reçu du gouvernement et de la C.E.C.A., un crédit de 300 millions « pour assurer pour partie le maintien au travail du personnel momentanément sans emploi, et pour partie, sa rééducation professionnelle en vue de son affectation à des activités nouvelles à l'intérieur de l'entreprise ».

Il semble donc que la demande des ouvriers de Basse-Indre ne doit soulever aucune difficulté.

## PETITS FAITS VÉCUS

Yvonne B., est venue voici dix huit mois à Paris, travailler comme femme de ménage. Elle paie 15.000 fr. par mois sa chambre d'hôtel meublé ; 16.000, l'hiver, à cause du chauffage.

Trente heures de travail par semaine pour gagner de quoi se coucher le soir. Il paraît que c'est « légal ».

Yvonne s'est associée avec un ouvrier qui gagne 25.000. Comme ça, on arrive... quand la santé est bonne.

Louis et Jeanne D., ont réalisé leurs économies et débarqué à Montparnasse, avec leurs quatre enfants de trois à dix ans.

— On ne peut plus vivre chez nous ; donnez-nous du travail pour deux et à loger pour six...

— ???????

Le reste des économies a servi à payer le voyage de retour.

## AU SECOURS... DE LA CALABRE

L'Italie du Sud, qui, entre parenthèses, est en train de ruiner nos exportations de choux-fleurs, souffre plus encore que nous d'un niveau industriel insuffisant pour sa population très dense. Pour y remédier, le gouvernement de Rome vient d'établir un plan de 20 ans, pour lequel il ne lui manque que... des capitaux.

Des capitaux ? Mais « la France commence à en regorger », comme l'écrit à cette occasion un journal finistérien. Aussi les milieux gouvernementaux et industriels de Paris envisagent-ils une importante participation au plan Vanoni : les chefs du patronat français ont fait à ce sujet le voyage de Rome.

Charité bien ordonnée commençait autrefois par soi-même. Mais peut-être Roubaix et Billancourt redoutent-ils moins la concurrence de Palerme ou de Bari que celle de Brest ou de Landerneau ?

## Le Breton, recordman du monde

Ce n'est pas de Louison Bobet qu'il s'agira ici, ni de ce Figaro nantais qui s'est adjugé la coupe internationale des coiffeurs.

La presse a annoncé que les départements bretons détiennent en France le record de l'alcoolisme. Comme la France est à cet égard en tête des autres nations, nous sommes fondés à revendiquer pour notre pays le triste record de l'alcoolisme parmi les peuples civilisés.

La Bretagne est sans contredit un peuple civilisé. Mais est-elle de ces peuples qui jouissent d'une civilisation à leur mesure, créée par eux, pour eux, conforme à leur génie et à leurs aspirations intimes ?

Il est une constatation curieuse, si curieuse qu'elle stupéfie les observateurs étrangers. La voici :

En Bretagne, les progrès de l'alcoolisme ont suivi parallèlement les progrès de l'ins-truction publique.

Simple coïncidence, bien sûr :  
Mais coïncidence que l'on retrouve à Madagascar, au Cameroun, en A.O.F. (où les importations d'alcool ont été multipliées par 36 entre 1938 et 1950).

L'alcoolisme est la maladie des peuples qui ne savent plus occuper leurs loisirs parce qu'ils ont perdu ou sont en train de perdre leur civilisation traditionnelle. L'alcoolisme est le mal des déracinés et des colonisés, des Peaux Rouges aux Maoris et de l'Irlande au Sénégal. Et c'est le mal qui sévit dans les trous à rats de la banlieue parisienne.

Peut-être simplifions-nous une réalité complexe. Mais essayez donc d'expliquer les progrès inouïs de l'alcool chez nous sans retenir une bonne part de ce que nous venons de dire ?

Travailleurs bretons, vous surtout les jeunes, qui, en Bretagne ou dans l'émigration, tenez dans votre sang l'avenir de notre peuple, déclarez la guerre à l'alcool !

Et inscrivez-vous vite à une organisation de culture bretonne authentique...

## DÉPOPULATION EN BRETAGNE

D'un récent article en breton du « Progrès de Cornouaille », nous traduisons ceci :

« Kergroadic, dans la paroisse de Lennon, comptait, voici 35 ans, 70 habitants : 35 adultes, 18 petits enfants et 17 garçons et filles d'âge scolaire. Aujourd'hui la population se réduit à un homme et à 4 femmes d'âge mûr : 50 ans pour le plus jeune et 76 pour l'aînée : de quoi, vraiment, nous rendre inquiets sur l'avenir de notre pays. »

Avec quelle angoisse nous répétons la question que posaient les « Cahiers » de juillet 54 : « On peut se demander si de vastes régions de la Bretagne ne sont pas en train de suivre l'évolution de nombreux terroirs français qui se sont vidés au point que même l'agriculture y est moribonde, terroirs définitivement perdus pour l'économie nationale ».

La Bretagne s'est endormie, confiant naïvement ses intérêts à la garde de l'Etat Providence. Se réveillera-t-elle à temps ?...

Du même journal : « Je suis à Merlebach, en Moselle, tout près de la Sarre. Merlebach? Obscure bourgade en 1900, 800 habitants en tout. Aujourd'hui plus de 10.000 : une capitale minière avec les installations les plus modernes d'Europe. »

Sommes-nous condamnés à aller un jour fouir le sol à Merlebach ?

Peut-être. Mais alors, deux voies s'offrent à nous : partir isolément, honteux, sans formation, en mendiant de travail, ou bien sur marché conclu collectivement, donnant, en gardant notre personnalité et en transportant dans une Lorraine carrefour de peuples un peu de notre Bretagne.

Serons-nous moins bretons que les Polonais ne sont polonais ?

Les élus et les organismes qui représentent en quelque manière les travailleurs bretons ont un grand rôle à jouer. Et lourdes seront leurs responsabilités s'ils s'abstiennent.

## BAS LANGUEDOC Californie Française

Le plan Hirsch a décidé l'irrigation de 100.000 hectares de vignes non rentables et de garrigues desséchées du « Désert Français ». Il y suffira de 6.000.000 m<sup>3</sup> de terrassements, 600.000 m<sup>3</sup> de béton, 90 ponts, 14 km. d'aqueducs, 6 km. de galeries souterraines, 50.000 chevaux de stations de pompage, etc...

Coût estimé, 32 milliards, soit la bagatelle de 320.000 francs par hectare, et qui sera largement dépassé : certains l'évaluent, dans de vastes zones, au million par hectare.

Et il faut y ajouter, pour 60.000 hectares de vignes, jusqu'à 480.000 francs par hectare alloués aux propriétaires qui sacrifieront leurs ceps sur l'autel de la patrie : indemnité d'arrachage qu'ils paraissent estimer très insuffisante.

Quand l'Etat-Providence (l'Etat, c'est nous) aura aménagé ce jardin paradisiaque, il l'offrira aux naturels du pays en leur disant : « Croissez et multipliez-vous. Faites de la polyculture et honorez vos excellents parlementaires ».

Et les naturels se multiplieront peut-être, avec l'aide des Italiens et Espagnols d'à côté. Mais à coup sûr, en plus du riz et du sorgho, ils planteront des pommes de terre et des choux-fleurs. Il n'est pas question de leur interdire de doubler nos productions bretonnes, car les libertés démocratiques ne sont pas un vain mot sur les bords de la Méditerranée, berceau de toute civilisation.

Au fait, n'est-ce pas de nos poches que vont sortir quelques-uns des milliards qui vont permettre aux Languedociens et Provençaux de concurrencer un peu plus nos primeurs ?

Qu'importe, après tout, puisque les paysans bretons transplantés sans indemnité d'arrachage à Longwy ou à Levallois-Perret seront tout fiers et tout heureux d'apprendre par les journaux la grande œuvre réalisée par la France dans le Bas Languedoc.

Moralité : Le respect des Bretons pour la légalité sera peut-être récompensé dans l'autre monde. Mais en attendant, dans la France 1955, barrages de routes et refus

d'impôts semblent un moyen autrement efficace de se concilier les faveurs de l'Administration.

## Régionalisme Economique

M. Joseph Martray, secrétaire général du C.E.L.I.B., a fait à Paris, une conférence sur le régionalisme économique. La réunion était organisée par la Jeunesse Etudiante Bretonne, qui a témoigné ainsi de son désir de voir l'opinion bretonne secouer enfin sa léthargie.

Au cours de la discussion qui suivit, des étudiants exprimèrent leur déception de constater que les activités intellectuelles dans lesquelles ils s'étaient lancés leur interdisaient pratiquement le retour en Bretagne.

Plusieurs membres du S. T. B. sont intervenus. Mademoiselle Clavier, a insisté sur le gaspillage de notre main-d'œuvre, qui est la principale richesse bretonne et que l'on voit arriver à Paris sans formation professionnelle et vouée trop souvent à la médiocrité. Elle souligna l'urgence d'un développement de l'enseignement technique en Bretagne, ainsi que d'une exploitation rationnelle du port inemployé de Brest. Y. Prunnecc rappela les richesses inexploitées du sous-sol breton. G. Taubanc apporta des précisions sur le même sujet. Il évoqua en outre les menaces qui pèsent sur la région nantaise par suite du projet de captation des eaux de la Loire. Il rappela les demandes faites par la Suisse en 1923 et en 1933 afin de pouvoir utiliser le port de Nantes pour ses transactions maritimes, ainsi que les refus opposés chaque fois par Paris. La Suisse dut se rabattre sur Hambourg, mais n'a pas abandonné pour cela son désir d'une liaison avec Nantes. Enfin, constatant que la légalité n'est pas payante, il souhaita que les organismes bretons étudient les méthodes mises en œuvre par les vignerons du Midi pour la défense de leurs intérêts.

## LA RANCE

Les grandes lignes du nouveau projet d'usine marémotrice de la Rance ont été récemment exposées par M. Gibrat, le grand spécialiste de la question, devant la Société Française des Electriciens. Ce projet, très amélioré, vient d'être agréé par E.D.F. et la Direction de l'Electricité.

L'usine comportera 38 groupes électrogènes au lieu de 26 et sa production annuelle atteindra 800 millions de kilowattheures au lieu de 550, dépassant la consommation actuelle de la Bretagne. La valeur économique de l'ouvrage est estimée à 65 milliards, soit deux fois son prix de revient. Le progrès est dû à l'emploi de groupes noyés pouvant fonctionner dans les deux sens, ce qui donnera à l'installation une souplesse très supérieure à celle des usines de lacs et rivières.

On envisage la mise en service d'un groupe expérimental dans deux ans, d'une première tranche de l'usine avant cinq ans et de la totalité fin 1961.

Responsable : Y. COAIL,  
Keranna, Yerres, (S.-et-O.)

IMP. LA PRESQU'ILE, QUÉBÉCAN